

LE QUARTIER CROIX-LUIZET A VILLEURBANNE

PREMIERE PARTIE

PRESENTATION SOMMAIRE DE L'ETAT DES LIEUX

On ne mentionnera dans ce qui va suivre que les éléments essentiels du bilan d'ensemble que l'on a établi pour le quartier Croix-Luizet; ces indications ne sont que les traits majeurs extraits d'une masse de données considérable.

SECTION 1 - LA FORMATION DU QUARTIER ET DE LA SOCIETE LOCALE A CROIX-LUIZET

Cette rétrospection est destinée à rendre intelligible l'état présent du quartier et à préciser dans quelle évolution peut être resituée la notion de changement social qui fait l'objet de notre étude.

La première image de Croix-Luizet est incontestablement celle d'un quartier ouvrier; il possède à ce titre une composition et des pratiques sociales spécifiques liées de toute évidence à ses origines. Cependant cette "société-ouvrière" n'est uniforme ou classique qu'en apparence.

1.1 Les origines et les fondements de la société locale

La formation du quartier est somme toute assez récente; en 1880 il n'était composé que de quelques fermes aux portes de Lyon, le long de la route de Vaulx. Déjà pourtant l'installation des premiers établissements industriels du textile ou de la teinture dans le quartier voisin des Charpennes, avait amené quelques ouvriers. Leur présence s'est renforcée lorsque s'installèrent les grandes usines de tissage et de teinture dans la plaine de Villeurbanne. Mais c'est en 1898 que le quartier allait connaître un total bouleversement avec l'installation d'une usine de filature de schappe dont les effectifs, en majorité féminins et peu qualifiés, atteignirent rapidement le chiffre de 600 salariés.

Ici, comme dans le reste de l'agglomération, l'industrie textile a introduit des caractéristiques particulières dans les rapports sociaux,

et cela se manifeste en particulier jusque dans les formes architecturales qui se développèrent alors dans le quartier. Les ouvriers se logèrent d'abord dans des bâtiments anciens (fermes, maisons rurales) et les garnis se multiplièrent. Puis une cité ouvrière fut édifée (la cité Garcin) pour loger les ouvriers de la filature. L'emprise de l'usine sur la société locale était alors considérable, même si d'autres entreprises s'installaient à proximité (des teinturiers surtout) attirant une quantité d'ouvriers non négligeable. Néanmoins il n'était pas rare de voir alors 4 ou 5 personnes d'une même famille travaillant à la filature. En 1901 cette main-d'oeuvre était surtout composée de ruraux venus du Bas-Dauphiné. En revanche, en 1911 elle est en majorité italienne, en raison de la désaffection des Français rebutés par les conditions de travail et les bas salaires.

Cependant, ce n'est pas tout à fait par hasard, si l'entreprise adopte alors une véritable politique de recrutement en Italie. Il y avait au XIX^e siècle une longue tradition d'échanges entre les filateurs de schappe du Bugey, de Briançon et les provinces du Piémont ou de Lombardie où existait une importante industrie de la soie. En particulier les jeunes Italiennes étaient envoyées dans des usines-pensionnats françaises avant leur mariage. Ainsi s'explique la présence de jeunes Italiennes dans des garnis autour de l'usine, puis de très nombreux ménages, en particulier dans la cité ouvrière, où la colonie italienne devient majoritaire et presque exclusive après 1914. Ces échanges avec retour au pays, se transforment ensuite en arrivées définitives et les Italiens du Centre de la péninsule remplacent bientôt ceux du Nord.

Ce premier épisode industriel est à tous égards essentiel puisqu'il a déterminé la composition sociale de départ du quartier; celle-ci est formée en majorité d'ouvriers du textile (et des industries annexes) et parmi ceux-ci d'un fort noyau italien. Il demeure cependant d'autres catégories plus diverses, agriculteurs, artisans ou commerçants de vieille souche.

Les conséquences de ce développement sont intéressantes à souligner :

- forte présence étrangère d'une population très unie, puisqu'originnaire souvent des mêmes villages et des mêmes familles,

- maintien des pratiques sociales, familiales, culturelles spécifiques comme le prouve la célébration des fêtes patronales (la St Roch),
- pratiques sociales particulières en ce qui concerne l'habitat, se traduisant par de fortes concentrations "villageoises", sous la forme de "cités" ou de garnis, puis avec la construction de maisonnettes essaimées dans le quartier.

Par ailleurs ce type de relations sociales n'est pas le fait des seuls étrangers. On le retrouve, compte tenu des différences "culturelles" et des spécificités, pour les ouvriers français travaillant dans les mêmes secteurs (cependant un peu plus diversifié). Si les solidarités familiales et nationales n'y sont pas aussi fortes, les pratiques sociales de l'habitat sont assez semblables. Car au fond, les rapports sociaux très directement déterminés par les rapports de production locaux dominés par la grande industrie textile, conduisent à unifier les pratiques et les relations sociales. De la sorte s'esquisse la communauté sociale du quartier, qui constitue le point de départ de la société d'aujourd'hui.

1.2. La période de l'entre-deux-guerres

La société locale tout en conservant les mêmes assises, se diversifie très progressivement. La domination de l'usine textile n'est plus aussi absolue, car d'autres activités apparaissent dans le quartier ou à proximité. Les usines ou activités de mécanique, de traitement des métaux qui prolifèrent, prennent une importance accrue, particulièrement pour la main-d'oeuvre masculine. Il s'y ajoute les entreprises du bâtiment, celles de l'alimentation, de la chimie, etc... Si le caractère ouvrier demeure largement prédominant, il s'en suit néanmoins une réelle diversification des emplois; elle est le fait des petites entreprises qui recherchent des qualifications de plus en plus précises, ainsi que des grands établissements situés aux marges du quartier où la structure de l'emploi est de plus en plus hiérarchisée. On voit ainsi s'esquisser un clivage qui se perpétuera jusqu'à nos jours entre :

- les catégories ouvrières les moins qualifiées qui travaillent dans des industries traditionnelles du textile (filature, tissage, tulle, teinture); ces dernières emploient essentiellement les femmes et la main-d'oeuvre étrangère récemment arrivée;

CENTRE PIERRE LÉON
MAISON RHONE-ALPES DES SCIENCES DE L'HOMME
(M.R.A.S.H.)
 14, Av. Berthelot - 69363 LYON Cedex 07
 Tél. 72.72.64.01

- les ouvriers des industries faisant appel à des emplois plus qualifiés (mécanique, construction électrique), quoiqu'exclusivement masculin.

Il s'y ajoute l'apparition, très faible numériquement il est vrai, des employés et de quelques cadres moyens, dont les emplois sont généralement à l'extérieur du quartier. Plus importants sont les artisans et les commerçants, mieux intégrés à la vie locale (cf. les cafés) ou encore les derniers agriculteurs ou jardiniers qui demeurent à Croix-Luizet. Cette évolution ne remet cependant pas en cause les caractères dominants du quartier. Il demeure essentiellement ouvrier, encore proche de ses origines rurales; son homogénéité sociale lui permet de conserver l'aspect d'une communauté qui se manifeste à travers des pratiques sociales que l'on peut connaître. La proximité entre le logement et l'usine ou l'atelier est la règle générale (quand ils ne sont pas confondus) -, la plupart des emplois étant localisés dans la partie nord de Villeurbanne. L'ensemble des rapports ou des pratiques sociaux, ceux du travail et de la reproduction sociale s'articulent dans un périmètre restreint, et assurent la base de la communauté sociale. En outre la présence des étrangers reste très importante : leur intégration se poursuit, bien que la plupart conservent encore leur identité et leur nationalité d'origine. Les arrivées se poursuivent, tout au moins jusqu'en 1929; mais aux Italiens se joignent d'autres nationalités, en particulier les Espagnols qui se constituent aussi en grosses colonies dans le sud du quartier. Les autres nationalités demeurent moins importantes (Arméniens, Polonais, Russes, Maghrébins), peu concentrées et leur installation n'a pas la même pérennité.

1.3. L'évolution récente (1945-70)

La composition sociale du quartier a connu une évolution en rapport avec celle de la société française, dans le sens d'une diversification accrue. L'apparition ou le développement des catégories des employés, des cadres s'inscrivent dans une tendance "normale". Cependant le quartier a conservé sa spécificité au sein de l'ensemble Lyon-Villeurbanne puisque la présence d'ouvriers y est demeurée encore majoritaire; en 1975 ils comptaient encore pour 51 % des chefs de ménages actifs, contre 41,4 % pour la commune de Villeurbanne et 36 % pour l'ensemble Lyon-Villeurbanne.

Ainsi malgré l'arrivée de populations nouvelles dans les immeubles récemment construits, et l'installation d'activités plus différen-

ciées (tertiaire du campus universitaire de la Doua, du Tonkin ou du reste de la commune), malgré la disparition de nombreuses usines ou d'ateliers, la structure professionnelle du quartier n'a évolué que lentement. L'emploi demeure encore lié aux activités du quartier.

En outre, l'essor de la construction, jusqu'aux années soixante-dix s'est surtout fait sous la forme de logements sociaux (H. L. M. ou logécos), ce qui a conforté longtemps la présence ouvrière. Jusqu'à ces mêmes années, l'accroissement régulier de la population (32.811 habitants en 1962, 39.423 en 1968 dans un périmètre sensiblement plus large que celui du quartier Croix-Luizet) s'explique sans doute par la densification immobilière conjuguée avec le maintien en place de la population déjà installée. De là provient aussi la relative stabilité de la composition sociale et la conservation de son homogénéité, les logements récents étant souvent occupés par des ménages nés dans le quartier.

De ce point de vue, Croix-Luizet est de tous les quartiers de Villeurbanne un de ceux qui a conservé la plus nette identité jusqu'à nos jours. Cependant on aurait tort de trop insister sur cette homogénéité et de la présenter sans faille. Dire qu'elle est, relativement aux autres quartiers, mieux conservée ne signifie pas pour autant qu'elle n'ait pas été passablement entamée. Dès les années soixante le système des rapports sociaux locaux, longtemps confinés et conservés, est remis en question. Les pratiques sociales des nouvelles catégories sociales se distinguent nettement de celles du monde ouvrier qui demeurent cependant les plus répandues. De ces constatations, on retiendra la réelle spécificité du quartier observé, mais en abordant l'étude du changement on se gardera de choisir comme référence de départ une image trop stéréotypée et passésiste de la société locale, où prévaudraient des pratiques et des rapports sociaux encore simples et peu diversifiés. Ce n'est déjà plus le cas en 1970.

1.4. La mise en place du cadre physique du quartier

Elle suit nécessairement la mise en place de la population et sa morphologie reflète largement l'évolution du contenu social du quartier. Il nous est apparu nécessaire d'insister sur ce point, en raison de l'orientation ultérieure de notre étude qui privilégie l'analyse du changement sur ce qui concerne plus particulièrement les pratiques s'exerçant sur les différents types d'espaces.

En 1880, l'espace du quartier est organisé comme un espace rural, traversé par de grandes routes conduisant à Lyon. Dès 1898, comme on l'a signalé plus haut, la morphologie du quartier est bouleversée par l'irruption de l'industrie; 3 ou 4 grandes usines constituent des blocs (4 et 2, 3 hectares pour les importantes) au coeur du quartier ou à ses limites. L'habitat ouvrier, qu'il s'agisse des cités, des maisons individuelles ou des immeubles en garnis, se distribue tout autour, généralement le long des grands axes ou à proximité; les rapports spatiaux ne font alors que reproduire les rapports sociaux, dans cet espace engendré par l'industrie. L'habitat plus ancien, les fermes, les ateliers conservant leur implantation traditionnelle sont peu à peu englobés.

L'entre-deux-guerres voit s'amplifier ce mouvement essentiellement par la densification du bâti. Les petites usines et les ateliers se multiplient, et se dispersent. Les équipements (écoles, église...) arrivent également. Mais surtout la densification procède de la construction d'immeubles résidentiels. Les collectifs sont représentés par quelques maisons de rapport (3 ou 4 étages) et surtout par des logements sociaux : immeubles édifiés par les grandes entreprises (cité de la Schappe S.A.) face à l'usine ou intégrés à celle-ci (Pervilhac); immeubles sociaux comme les H. B. M. de la rue Colin ou des Buers. Mais l'essentiel provient de la vague des lotissements qui amène des populations venant des quartiers anciens de Villeurbanne et dans une moindre mesure de Lyon, ou qui accueille les ouvriers logés dans les cités et dans les maisons plus anciennes. Ces lotissements sont généralement libres, c'est-à-dire réalisés à l'initiative des propriétaires fonciers ou des candidats à la maison individuelle. La vague pavillonnaire entraîne le lotissement de la partie sud du quartier et fixe pour longtemps l'usage du sol, dévolu aux maisons particulières avec jardins. Dans le Nord du quartier les lotissements sont plus réduits et viennent boucher les vides laissés par l'habitat ancien et l'industrie.

La densification se poursuit après 1945. La construction des maisons individuelles occupe les dernières parcelles des lotissements ou les terrains de petite dimension jusqu'aux années soixante. Mais ce sont surtout les H. L. M. collectives qui constituent la forme d'urbanisation la plus importante surtout aux confins orientaux (grand ensemble des Buers) ainsi qu'à l'intérieur du quartier. La disparition des derniers terrains agricoles ou maraîchers est due à l'édification des logécos et des immeubles sociaux aidés qui constituent l'essentiel du parc immobilier construit

après 1960, particulièrement le long de la rue R. Salengro et au sud de celle-ci.

A partir de 1965-1970, la pression foncière s'accroît de telle sorte que les constructions nouvelles précèdent de la rénovation des terrains déjà occupés essentiellement par l'industrie, les ateliers ou entrepôts. Ce mouvement affecte surtout le nord du quartier où les usines sont plus nombreuses, surtout à proximité de rue R. Salengro. Il fait aussi disparaître les derniers jardins, terrains de jeux et les maisons bourgeoises.

L'état actuel fait apparaître un cadre physique assez composite : secteur très divers au nord où se mêlent usines, ateliers, maisons rurales, collectifs sociaux, collectifs de standing moyen, et de nombreux flots pavillonnaires, avec une densité nettement supérieure le long de l'avenue Salengro. Secteur surtout pavillonnaire au sud, avec cependant d'assez nombreux immeubles collectifs sociaux dans la partie orientale. Dans cet ensemble c'est dans le secteur nord que l'usage du sol tel qu'il est fixé aujourd'hui, paraît le plus susceptible d'être affecté par les processus de rénovation déjà largement engagés, alors que le sud est pour l'instant frappé d'immobilisme.

SECTION 2 - QUELQUES DONNEES ESSENTIELLES EXTRAITES DE L'ETAT DES LIEUX (1975-1978)

A partir de la masse de données élaborées ou collectées, on a choisi de présenter les conclusions les plus essentielles de l'état des lieux, afin de cadrer correctement la problématique de l'étude, en prenant le parti de n'évoquer ici que les informations relevant de la perspective que l'on privilégie pour l'approche du changement social. C'est ainsi que l'on insistera tout particulièrement dans ce qui suit sur la composition sociale du quartier, les activités, les équipements d'une part et sur les formes spatiales qui leurs sont liées d'autre part.

2.1. Caractéristiques et composition sociale du quartier

Il est mal aisé d'arrêter avec netteté les limites du quartier de Croix-Luizet, particulièrement au sud et à l'est, et cette question n'a sans doute que peu d'intérêt. Ainsi s'explique que l'on ait adopté un périmètre très large au départ de l'étude.

2.1.1. L'analyse démographique

En 1975, 14.091 habitants avaient été recensés dans les districts O3, O4, O7 (1) de Villeurbanne auxquels on a adjoint quelques flots du district O2. Par ailleurs le nombre des logements recensés s'élevait à 5.877 (cet effectif étant légèrement différent de celui des ménages pour 1.700 immeubles. On a joint à ce périmètre une partie du district O8, qui bien que n'étant pas contigu possède des caractéristiques assez proches, ce qui porte les chiffres précédents respectivement à 15.073 habitants, 6.286 logements et 1.977 immeubles. Cependant dans la suite de l'étude on s'en tiendra aux 3 districts cités plus haut.

Alors que de 1962 à 1968 la population avait crû de 20 %, de 1968 à 1975 elle a enregistré une diminution de 13 % bien supérieure à celle qu'a connu l'ensemble de la commune (- 0,4 %). De fait ce sont les quartiers nord qui ont les déficits les plus marqués (- 22,5 % et 18 % pour les districts O3 et O4); ce sont aussi il est vrai ceux qui ont enregistré les changements les plus visibles, ne serait-ce qu'en ce qui concerne l'usage du sol et les activités économiques.

Cette évolution démographique est sans doute indicatrice d'un certain type de changement social.

En ce qui concerne les données de 1975 on ne s'est pas contenté de reprendre l'ensemble des résultats fournis par l'INSEE. Outre qu'ils résultent de l'exploitation du 1/5^e des ménages (ce qui interdit toute analyse fine au niveau de l'flot ou des immeubles), ils constituent en fait un matériau déjà traité et agrégé, qui ne peut être repris et croisé selon de nouvelles modalités ou à des échelles différentes.

On a donc repris les 4/5^e des fiches individuelles qui ont été recodées puis re-traitées; on dispose ainsi d'une information qui se présente sous trois formes différentes :

- au niveau de l'ensemble du quartier, ce qui a permis d'établir les croisements souhaités,

(1) moins quelques flots.

- au niveau de 12 sous-secteurs découpés en unités relativement homogènes pour lesquelles on dispose des mêmes informations que pour le quartier considéré dans son ensemble,
- selon 15 grandes catégories d'immeubles pour lesquelles on a pu estimer les mêmes informations, au niveau de l'ensemble de Croix-Luizet.

On a pu ainsi préciser que la population du quartier, dotée d'une structure relativement jeune en 1962 et 1968, avait vieilli "sur place" semblé-t-il, ce qui justifie en partie le déclin démographique. Ainsi la part des moins de 17 ans est passée de 28 % - 27 % en 1962 et 1968 à 23,4 % en 1975; celle des 65 ans et plus s'est élevée de 8,6 % en 1962 à 11 % en 1975.

Le nombre d'enfants des ménages a chuté dans les mêmes proportions : alors que les ménages de plus de 2 personnes représentaient 54,8 % des cas en 1962, ils ne comptaient plus que pour 44,5 % en 1975. La taille moyenne des ménages s'est abaissée de 3,05 personnes à 2,57 entre les mêmes dates. Il semble en fait qu'on ait eu un palier puis un brusque effondrement à partir de 1968. Cependant, cette appréciation est toute relative : le quartier est aussi au-dessus de la moyenne communale en ce qui concerne les moins de 17 ans, comme pour les plus de 65 ans. De fait l'insuffisance porte surtout sur les âges intermédiaires (surtout de 25 à 45 ans).

L'élévation du taux de féminité de 50,7 % en 1962 à 52 % en 1975 confirme ce vieillissement.

On peut remarquer que c'est dans les secteurs pavillonnaires et dans les collectifs anciens que les personnes âgées l'emportent et dans les immeubles sociaux que les adolescents ou les jeunes adultes prédominent.

Un autre fait fondamental de la population du quartier est la permanence de la présence étrangère, qui s'élève à 13,58 % du total des résidents. Il s'agit surtout d'Italiens (10,85 %), d'Espagnols (4 %) installés depuis le début du siècle et dont les flux d'arrivées ne se sont taris qu'après 1960. Cette population a conservé généralement son identité avec sa nationalité, encore que l'on dénombre 7,36 % d'habitants "de-

venus français". En revanche les Maghrébins n'ont jamais été très nombreux (3,20 % en 1975).

Très curieusement la part des étrangers s'est accrue depuis 1962 (9,3 %) et 1968 (11,27 %) malgré les naturalisations, soit en raison d'une natalité plus forte, soit par suite de l'attraction exercée par la communauté étrangère.

2.1.2 Les caractéristiques socio-professionnelles

De ce point de vue Croix-Luizet conserve une composition sociale spécifique : il s'agit encore d'un des secteurs les plus ouvriers de l'ensemble Lyon-Villeurbanne (1).

Sur une population active correspondant à 46,50 % des résidents on dénombre :

- 51 % d'ouvriers
- 17 % d'employés
- 11 % de cadres moyens
- 4,4 % de cadres supérieurs et professions libérales
- 8 % d'artisans, commerçants
- 6 % de personnels de service
- 2,6 % d'autres professions.

A titre de comparaison on peut rappeler que la proportion d'ouvriers n'est que de 41,4 % à Villeurbanne. Cependant les ouvriers qualifiés (25 %) sont un peu plus nombreux que les ouvriers sans qualification (23 %) ce qui est une des caractéristiques importantes de la main-d'oeuvre active du quartier. En revanche les autres catégories socio-professionnelles sont sous représentées par rapport à la structure communale (à l'exception des commerçants et artisans). De fait la structure de la catégorie ouvrière est très différente selon le sexe. Les hommes sont en majorité des ouvriers qualifiés (62 %). En revanche pour les femmes qui représentent 43,15 % des actifs - ce qui est très élevé - la proportion des

(1) Ce que confirme l'analyse par quartiers présentée par l'Observatoire Economique Rhône-Alpes, dans Points d'Appui n° 4 - Avril 1978.

ouvrières s'élève à 34 % : elles occupent surtout les postes les moins qualifiés (74 % d'O. S. et de manoeuvres). Par voie de conséquence on enregistre aussi une sous représentation très nette des autres catégories socio-professionnelles (employés, cadres et professions libérales surtout) par rapport à l'ensemble de la commune. Le déficit est encore plus marqué pour les femmes et pour les étrangers.

C'est ainsi que les cadres supérieurs ne comptent que pour 5 % des hommes et 2 % des femmes; les cadres moyens pour respectivement 11,7 % et 10,6 %. Le déficit est aussi flagrant chez les hommes pour les employés (5,6 %) alors que 32 % des femmes sont classées comme telles. Si l'on ajoute que 11,6 % des femmes sont recensées en tant que personnel de service, les emplois faiblement qualifiés représentent 78 % des actives (catégories ouvriers, personnel de service, employés), et 70,4 % des actifs.

Si l'on se reporte à la structure des emplois telle qu'elle apparaissait au recensement de 1962 (pour un périmètre sensiblement plus réduit) on remarque une étonnante stabilité. Le quartier n'a connu que des évolutions mineures en 13 ans, pour ce qui concerne le pourcentage des cadres supérieurs et des professions libérales, les artisans-commerçants, dont l'importance relative est demeurée à peu près constante. Mais il est plus surprenant de faire la même constatation pour les autres catégories :

- les cadres moyens : progrès minimes, surtout nets pour les femmes (de 7,7 % à 10,6 %)
- les employés : stagnation pour les femmes (32,7 % et 32 %), baisse très accusée pour les hommes (9,1 % et 5,6 %)
- les ouvriers : leur représentation n'a que peu diminuée, ce qui est remarquable par rapport à d'autres quartiers (de 52,7 % à 51 %) - il y a même de très nets progrès pour les hommes (de 59 % à 63,6 %), qui recouvrent une augmentation très sensible des qualifications. Pour les femmes, on constate une diminution sensible (41,1 % à 34,4 %) mais aussi une absence totale de progrès des qualifications (toujours 3/4 d'emplois non qualifiés).

- les personnels de service : en ce domaine les progrès sont sensibles, surtout pour les femmes (de 6,2 % à 11,6 %).

On mesure par ces chiffres que la stabilité apparente de la structure de l'emploi recouvre des mouvements particuliers : on peut faire l'hypothèse que pour une population assez stable, l'amélioration des qualifications n'est généralement pas suivie d'un changement de catégorie professionnelle; elle a en outre profité bien davantage aux hommes qu'aux femmes.

2.1.3. La mobilité résidentielle

Il s'agit d'un autre indicateur intéressant qui confirme la relative stabilité du quartier; alors que de 1954 à 1962 les résidents nouvellement arrivés dans la commune comptaient pour environ 40 %, ce phénomène s'est beaucoup atténué pour la période 1968-75, et se situait aux alentours de 32 %. L'analyse par catégorie professionnelle montrait que :

- les catégories les moins mobiles n'ayant pas changé de logement étaient celles des ouvriers (60 %), des personnels de service (64 %), des inactifs (58 %), des commerçants et artisans (68 %); Si l'on considère la commune de résidence en 1968, ces mêmes catégories résidaient déjà à Villeurbanne à plus de 80 %.
- les catégories ayant vu la plus forte proportion d'arrivées étaient celles des cadres supérieurs (62,1 % de changements de logements), des cadres moyens (54,3 %) et des employés (47 %). Ces arrivées étaient de provenance extra communale pour 37 % des cadres supérieurs, 35 % des cadres moyens, 25 % des employés.

La mobilité résidentielle se situe ainsi à un niveau sensiblement inférieur à celui que l'on peut observer pour l'ensemble de Villeurbanne, même si elle concerne surtout, comme c'est aussi le cas pour d'autres quartiers, l'arrivée des catégories sociales plus aisées. Il convient de s'interroger sur la signification de cette relative stabilité dans le quartier et sur ses effets sur le changement social; ce dernier n'a manifestement pas le même sens pour les nouveaux résidents et pour les anciens.

2.2. Les activités économiques dans le quartier

2.2.1. Les activités industrielles

Les activités industrielles continuent à dominer sans aucun doute les activités économiques du quartier, bien que leur place ait tendance à décliner.

On a cependant encore dénombré 88 entreprises de plus de 10 salariés dont 23 avec un effectif supérieur à 80, 8 dépassant le seuil de 100. Les plus importantes atteignent 282 et 536 salariés (Société de Mécanique de Villeurbanne). L'analyse des emplois localisés dans le quartier en 1978 fait apparaître :

- que les entreprises totalisent 4.413 emplois (sans compter les établissements inférieurs à 10 salariés), sur un périmètre légèrement plus étendu, puisqu'on a pris en compte les entreprises situées en bordure du quartier;
- que sur ce total le tertiaire privé (seul comptabilisé ici) ne détient que 6,6 % des emplois, alors que l'industrie et le bâtiment en procurent 93,6 %. Il s'agit surtout des entreprises du secteur de la mécanique qui comptent pour la moitié des emplois; si on y adjoint le matériel électrique et le traitement des métaux, ce secteur de transformation fournit 55,4 % des emplois localisés dans le quartier. Au second rang viennent le textile et les secteurs annexes dont la part a beaucoup baissé et qui ont encore 10 % des emplois, malgré les disparitions récentes d'établissements. Viennent ensuite le bâtiment, les industries alimentaires, etc...

Cependant les implantations récentes concernent surtout les services : service aux entreprises, informatique, entreprises de nettoyage, bureaux d'études... alors que les secteurs traditionnels déclinent ou stagnent (au niveau des effectifs salariés davantage qu'à celui du nombre d'établissements). Il reste cependant que le quartier possède un solde très positif en ce qui concerne l'emploi industriel; les établissements sont d'ailleurs plus souvent situés aux limites avec les Charpennes ou St Jean qu'au centre même du quartier.

En revanche le déficit d'emplois est élevé en ce qui concerne les secteurs classés comme tertiaires, en particulier pour ceux offrant des

CENTRE PIERRE LÉON
MAISON RHONE-ALPES DES SCIENCES DE L'HOMME
(M.R.A.S.H.)
 14, Av. Berthelot - 69363 LYON Cedex 07
 Tél. 72.72.64.01

emplois très qualifiés ou féminins. Cela vaut aussi bien pour le secteur public (pratiquement absent hormis sous ses formes banales) que pour le secteur privé. (1)

Cependant il faut mentionner aux confins du quartier la présence du complexe universitaire qui fournit une masse d'emplois considérable, et qui occupe de nombreux résidents de Croix-Luizet.

L'INSA, l'IUT, l'Ecole de chimie qui sont les plus proches ont 4.310 étudiants, et la faculté des Sciences 5.500. C'est une forme d'activité que l'on ne peut passer sous silence - mais il faut aussi compter avec les personnels d'enseignement, d'administration, de recherche (du CNRS), les techniciens qui amènent des emplois très qualifiés (sans doute plus de 2.000). A ceux-ci s'ajoutent les personnels d'entretien des résidences, restaurants et locaux universitaires dont les effectifs dépassent sans doute 1.300 emplois. Tous ces postes, très qualifiés ou pas du tout, apportent au quartier un très important élément de diversification, et compensent l'absence du tertiaire administratif à l'intérieur du quartier. Il apparaît ainsi que la masse des emplois est certainement excédentaire par rapport au nombre des actifs. Les distorsions constatées font que ce sont les secteurs tertiaires des services, de la banque, de l'assurance, ou de l'administration qui sont déficitaires et rendent compte pour l'essentiel des migrations quotidiennes de la majorité des cadres moyens et des employés vers le centre de la commune et surtout vers Lyon.

On ajoutera que la structure commerciale et artisanale demeure très dense; on comptait 396 commerçants et artisans en 1976, ce qui donne une qualité certaine à la vie du quartier. On remarque aussi que jusqu'en 1975 il n'y avait aucun "centre commercial" important et que le centre du quartier s'échelonnait le long de la rue R. Salengro. Ce n'est que depuis 1975 qu'apparaissent les premiers projets de centres commerciaux.

(1) La représentation des emplois tertiaires est de l'ordre de 25 % (Sociétés, écoles, transports, activités du commerce et des services aux particuliers). A Villeurbanne et dans l'agglomération lyonnaise les chiffres étaient respectivement de 45,1 % et de 55,3 % en 1975.

2.2.2. Les actifs résidant à Croix-Luizet

L'analyse des secteurs d'activité dans lesquels travaillent les actifs confirme la place essentielle tenue par les emplois liés à l'industrie : celle-ci fournit encore 46,72 % de l'emploi masculin et 51 % des emplois féminins. Viennent ensuite le "tertiaire" privé (assurances, banques, services divers...) où l'on trouve 19,2 % des actifs (mais ce taux s'élève à 32,2 % pour les femmes) et le tertiaire public des administrations (Etat, Courly, commerce, PTT...) avec 15 % (21,57 % pour les femmes). Les différentes formes de commerce procurent 11,8 % des emplois et les transports 3 %.

On constate aussi que si les progrès du secteur tertiaire sont importants, ils ne correspondent pas toujours, tant s'en faut à la création d'emplois qualifiés : c'est le cas pour les nombreux postes d'ouvriers ou d'employés subalternes des administrations, de l'université, du commerce, des grandes surfaces, etc...

Une comparaison avec la ventilation par secteurs telle qu'elle existait en 1962 montre cependant d'importants changements :

- parmi les industries, il s'est produit un déclin considérable des emplois du textile, de la confection, du cuir, des chaussures... (- 25 %, mais de l'ordre de - 50 % pour les seuls textiles et annexes). Les branches de la chimie, des industries alimentaires ont aussi reculé;
- la mécanique, la construction électrique, la transformation des métaux demeurent le point fort de l'emploi (24,8 % des actifs), ainsi que le bâtiment (10,4 %). Cependant la mécanique a quelque peu régressé;
- les secteurs du tertiaire et des services ont vivement progressé : c'est vrai pour les transports, le commerce (les grandes surfaces surtout). Mais le phénomène est spectaculaire pour le secteur public (+ 41 %) et privé (+ 128 %), surtout les emplois féminins (respectivement + 75 % et + 135 %). Il est sûr que les modifications portant sur les secteurs d'activité ont été importantes. Mais le terme de tertiaire étant quelque peu trompeur, on aurait tort de voir là une mutation radicale de la nature des emplois, comme le montre bien la relative permanence de la structure des catégories socio-professionnelles.

2.2.3. La localisation des emplois des actifs

Jusqu'aux années cinquante, les activités économiques du quartier ont fourni une part importante des emplois des actifs y résidant; cette proportion dépassait 50 % si l'on considérait les activités contenues dans le périmètre communal de Villeurbanne. En 1975 l'analyse de ces données indiquait la répartition suivante :

- 42 % des actifs ont leur emploi à Villeurbanne et parmi eux 12 % dans le périmètre étroit du quartier Croix-Luizet.
- 35 % travaillent dans les communes de l'agglomération (essentiellement à Lyon et dans la banlieue orientale).
- 13 % sont des travailleurs itinérants, essentiellement employés dans le bâtiment.

De fait si l'on décèle une délocalisation lente de l'emploi, son implantation locale demeure forte mais très variable selon les branches :

- elle est très élevée pour le commerce de détail, mais faible pour l'ensemble du secteur tertiaire (banques, services, administrations). En ce qui concerne l'industrie elle est à un niveau moyen (40 %) sauf pour la transformation des métaux et les industries alimentaires où elle prend des valeurs fortes.
- elle varie également d'une catégorie professionnelle à l'autre : assez logiquement il ressort que les cadres moyens et les employés sont plus nombreux à travailler hors du quartier, surtout pour les femmes. En revanche 65 % des cadres supérieurs travaillent à Villeurbanne (dont 15,6 % dans le quartier) ce qui s'explique par la présence du campus universitaire;
- l'emploi local est le plus élevé pour les personnels de service (80 % à Villeurbanne dont 32,8 % dans le quartier); pour les ouvriers le quartier offre 14,5 % des emplois, et la commune 44,5 %. Une analyse plus fine montre que la part des emplois non qualifiés est sensiblement supérieure dans le quartier que hors du quartier.

2.3. Les caractéristiques du cadre physique

Par cadre physique on désigne l'ensemble de la matérialité du quartier, qui relève à la fois des données environnementales naturelles et de celles du cadre bâti. A l'évidence, c'est cette dernière composante qui est essentielle. Le bilan que l'on a été conduit à faire n'est pas seulement physionomique et morphogénétique; toutes les formes d'espaces recensés doivent être replacées dans leurs déterminations sociales. Cette prise en compte est à tous égards primordiale dans notre cas, car ce qui a changé, ce ne sont pas seulement les pratiques sociales, mais aussi l'affectation sociale des sols et donc le contenu social du quartier. En schématisant on pourrait dire que le changement social se combine aux effets des processus de rénovation spatiale/rénovation sociale.

2.3.1. Les espaces résidentiels

On a établi un bilan très précis de leur situation en utilisant les données individuelles du recensement de 1975, qui ont été à la fois entièrement re-exploitées et enrichies à partir d'une enquête systématique sur le terrain. Ce sont en fait 4.122 logements sur un total de 4.950 qui ont été analysés. Les résultats sont disponibles sous deux présentations :

- selon 12 secteurs géographiques correspondant à autant de sous-quartiers de quelques îlots et retenus pour leur relative homogénéité morphologique et sociale. Ainsi est-il possible de mettre en évidence la diversité des espaces sociaux du quartier;
- selon les principales catégories d'immeubles repérées d'après les critères morphologiques, d'âge ou ceux du procès de construction. Cette typologie repose sur des informations recueillies à d'autres sources que l'INSEE et contrôlées sur le terrain. On a fait figurer en annexe quelques-uns de ces tableaux et l'on peut résumer schématiquement les enseignements majeurs :

* L'habitat ancien (antérieur à 1914) représente 17 % du patrimoine immobilier résidentiel du quartier. Il est composé d'une majorité de petits collectifs vétustes (66 %) et de petites maisons ouvrières (26 %).

- * Les constructions de l'entre-deux-guerres constituent 41,2 % du parc résidentiel de Croix-Luizet, ce qui est très important. Les maisons individuelles des lotissements (42 %), les immeubles de rapport ou en copropriété (41 %) sont les plus nombreux, suivis des logements sociaux (HBM et immeubles des entreprises 9,5 %) puis des logements intégrés aux lieux de travail (4,8 %).
- * Les logements construits de 1948 à 1962 représentant 19,1 % du total. Les immeubles collectifs prédominent largement : 53,8 % en copropriétés ou immeubles sociaux (logécos, logements privés...); 25 % en H.L.M. (ou assimilés) et en logements patronaux; cependant l'habitat individuel essentiellement sous la forme de pavillons modestes compte encore pour 15,1 % de l'ensemble.
- * De 1962 à 1968 la même tendance s'est affirmée. Mais la densification est due surtout aux copropriétés sociales ou aidées (85,4 % des logements), alors que les H.L.M. n'interviennent que pour 2,9 % et que les constructions individuelles tombent à 7,6 % (de moins en moins "ouvrières"). Au total cette période a vu s'édifier 20,50 % du parc immobilier.
- * La période récente (1968-75) s'est caractérisée par une baisse sensible de la construction, car elle ne compte que pour 5,6 % du parc résidentiel. Les copropriétés de moins en moins sociales représentent 38,3 % de l'ensemble, les H.L.M. 36,5 % et l'individuel 19,38 %.

On peut donc établir un bilan assez précis sur la nature du parc résidentiel du quartier. Il fait ressortir l'importance du patrimoine relativement ancien (plus de 40 ans) (54 % du total), représenté par des pavillons ou de petits immeubles vétustes, et qui couvre des secteurs entiers, très homogènes. On y lit aussi la place considérable occupée par les collectifs sociaux, également selon une localisation précise. En revanche, il faut approfondir davantage l'analyse pour mesurer une autre évolution; si l'on utilise la nomenclature à son niveau le plus détaillé on perçoit un glissement net de l'habitat ouvrier à celui que l'on pourrait qualifier de standing "moyen" : cela se voit aussi bien pour l'individuel (de plus en plus cossu), que pour des collectifs (passage des logécos ou logements non aidés).

Cette tendance est très largement confirmée par l'évolution la plus récente, qui fait en outre apparaître un essor immobilier considé-

nable de 1973 à 1977 (même si tous ses résultats n'ont pas été pris en compte lors du recensement de 1975).

En 1975, 10 opérations immobilières ont livré 454 logements en collectif. Il s'agissait de petits immeubles (moins de 100 logements) édifiés sur les derniers terrains disponibles (jardins, entrepôts...) disséminés sur tout le quartier. Ces logements étaient de standing moyen et produits surtout par de petits promoteurs locaux.

De 1975 à 1978, les mises en chantier ont concerné 5 grosses opérations, toutes concentrées dans un périmètre précis (le centre du quartier à proximité de la rue R. Salengro), destinées à produire 1.405 logements. Elles prennent souvent la place laissée par d'importantes entreprises (Pervilhac). Pour certaines il s'agit en fait de produire de véritables quartiers avec centres commerciaux et équipements intégrés : ainsi le projet de la place de Croix-Luizet envisageait-il à l'origine la construction de 675 logements et le remodelage de tout ce quartier (une ZAC étant prévue). Ces opérations (281 logements en moyenne) relèvent de stratégies promotionnelles dépassant largement le quartier et sont conduites par de grandes sociétés ou groupes bancaires. On voit ainsi que les années en cours sont susceptibles d'opérer un bouleversement considérable dans le parc immobilier et d'en modifier sensiblement le contenu de telle sorte que l'étude du changement social trouve là un terrain dont il doit nécessairement tenir compte. De là notre intérêt pour l'analyse de l'évolution des pratiques sociales des espaces.

2.3.2. Les espaces non résidentiels

Ils ont été recensés dans la même perspective à la fois pour repérer leur emprise et leur morphologie, mais aussi en fonction de leur signification sociale. On a ainsi localisé et précisé les emplacements de toutes les entreprises industrielles, commerciales ou tertiaires, soit 88 entreprises de plus de 10 salariés et 396 artisans ou commerçants. Les premières citées occupent de 22 à 25 hectares environ, en majorité dans le nord du quartier, à proximité de l'axe de la rue R. Salengro, où elles sont imbriquées dans le tissu résidentiel. Au sud en revanche, il existe des secteurs exempts de toute implantation. Cette disposition est importante si l'on considère que la rénovation immobilières (avec ses incidences sociales) s'effectue à présent, à partir des terrains libérés par les en-

treprises. Par ce biais là, le changement social intéresse davantage certains secteurs qui sont en fait les plus anciens de Croix-Luizet. Il y a là une information intéressante afin de saisir les effets possibles d'un changement dans la composition spatiale du quartier sur les relations sociales, en particulier sur le couple travail/résidence.

Les espaces consacrés aux commerces et aux ateliers posent un autre type de question. Ce n'est pas tant l'importance de leur emprise (ils sont généralement intégrés aux immeubles d'habitation) que leur localisation, leur nombre et leur nature que l'on a examinés. Ils sont en fait un des éléments à considérer dans l'évaluation du changement social dont ils constituent à coup sûr un indicateur intéressant.

Il en va de même des autres équipements à caractère public.

* * *

On a recensé par ailleurs les centres sociaux, culturels, les terrains de sports, les places publiques, les espaces verts non privatisés, et l'ensemble de ce qu'on dénomme d'une façon générale les équipements publics, dans la mesure où ils servent de support à des pratiques sociales particulières ou apparaissent comme des enjeux du changement social. Il en va de même pour les projets d'aménagement du quartier (voie rapide, aménagements de voirie, C. E. T. . . .) qui suscitent des réactions très vives. Ce recensement des équipements et des espaces publics existants ou en projet n'a donc pas seulement l'intérêt d'être un inventaire utile, ou de préciser la place du quartier vis-à-vis d'éventuelles normes d'équipement. Il semble qu'en ce domaine le changement le plus important ne concerne pas tant le nombre ou l'importance des équipements que la place nouvelle qu'ils occupent dans les relations ou les rapports sociaux locaux.

DEUXIEME PARTIE

PROPOSITIONS POUR UNE PROBLEMATIQUE DU CHANGEMENT SOCIAL
ET CULTUREL ADAPTEE AU CAS DE CROIX-LUIZET

Avant de formuler les propositions d'une problématique et de méthodes d'étude possibles, on doit rappeler quelles sont les spécificités du quartier étudié et la vision particulière de ceux qui l'étudient : cela afin de justifier le choix du thème retenu pour aborder le changement social.

SECTION 1 - SPECIFICITE DE L'OBJET ETUDIE - SPECIFICITE DU POINT DE VUE

Ces deux termes sont en fait tout à fait liés. Si l'on a retenu Croix-Luizet c'est bien aussi parce que les observateurs y retrouvaient quelques thèmes pour lesquels ils avaient déjà de l'intérêt.

Par ailleurs, l'analyse du quartier en 1975/1978, permet de mettre en valeur plusieurs aspects particuliers du quartier :

- la relative stabilité de la population et de sa composition sociale, allant de pair avec le maintien d'une structure spatiale dont on peut retracer comment elle avait été "produite" avec la formation sociale locale. Il s'agirait ainsi d'un "équilibre symbiotique" à coloration passiste, ou du moins évoluant lentement;
- les bouleversements récents survenus dans l'espace du quartier et dans sa matérialité, par le biais d'opérations immobilières de grande envergure; ces changements sont de nature à modifier profondément la composition sociale du quartier, mais également les pratiques sociales des résidents anciens.
- les modifications intervenues dans les structures économiques du quartier (et de l'agglomération lyonnaise) qui aboutissent à remettre en cause l'articulation des rapports sociaux aux données strictement locales ou communales.

A partir de ces constatations il nous a paru plus particulièrement intéressant de centrer l'analyse du changement sur l'évolution de

l'ensemble des pratiques sociales qui ont trait à l'espace. Il est vrai que toutes les pratiques sociales "s'inscrivent" dans l'espace, ou peuvent être étudiées sous ce rapport; mais il en est certaines qui font des espaces, pris dans leurs acceptions matérielles et morphologiques, leur objet privilégié. C'est le cas de certaines pratiques individuelles ou familiales à propos de l'habitat, des équipements. Cela vaut aussi pour les activités économiques, ou pour les pratiques collectives : on pense ici encore aux équipements, à la voirie, aux espaces publics, aux espaces verts, etc... qui ont acquis depuis peu une importance accrue dans les représentations à la fois collectives, institutionnelles et individuelles. L'apparition à Croix-Luizet de comités de quartier, d'associations diverses qui placent la gestion des espaces ou leur appropriation au rang de leurs préoccupations majeures témoigne de l'intérêt de cette approche. Ces comportements nouveaux nous paraissent révélateurs de changements sociaux considérables.

L'accent mis sur le couple société/espaces n'est donc pas seulement le choix des "observateurs" du quartier; il figure aussi sur les murs, les affiches et les journaux qu'on y trouve. Mais il serait vain de nier que notre formation particulière ne l'a pas conforté. L'équipe qui travaille sur ce quartier est composée de géographes, sociologues et de praticiens de l'urbanisme; chacun estime que les composantes "urbanistiques", sociales, économiques du quartier ne peuvent être autonomisées et traitées en soi, et que le contenu social du quartier procède de la complexité des déterminants que l'on a évoqués. Ainsi les pratiques observables à propos du logement ne relèvent pas du seul champ social et ne peuvent s'abstraire de pratiques du travail, de la reproduction sociale, ou de la production du cadre bâti. Cette approche globale constitue de fait une autre spécificité de notre point de vue, même si elle s'exerce sur un thème particulier.

SECTION 2 - LA DEMARCHE METHODOLOGIQUE INITIALE

La première année de travail a été consacrée, pour l'essentiel à deux approches bien différentes.

La première visait à replacer le quartier dans son histoire, c'est-à-dire dans un temps de changement plus long. En effet, il nous paraissait intéressant d'établir cette comparaison et de trouver cette référence passée afin de mieux cerner ce que pouvait représenter la notion de changement aujourd'hui. Cette perspective historique (ne dépassant pas 80 ans en fait) est particulièrement indiquée pour un quartier dont on a

dit qu'il conservait une certaine "stabilité", de la population, des formes sociales, ou des espaces. Elle seule permet de les déchiffrer, et de saisir d'où vient l'attachement d'une partie importante des résidents (surtout des plus anciens) à une certaine conception ou image du quartier, de sa forme et de son contenu.

La seconde approche consistait à faire l'inventaire du quartier, à la fois pour recenser les groupes sociaux, les équipements, les activités, les relations sociales telles qu'elles se manifestent, sous des formes associatives, récréatives, etc... mais on s'est efforcé aussi d'établir une connaissance aussi précise que possible de cette société. Pour cela on a accumulé une masse très importante de données de tous ordres, et l'on a privilégié les matériaux élaborés lors du recensement de l'INSEE en 1975. On a entièrement repris les informations sur les fiches individuelles, en ajoutant des données recueillies sur le terrain. S'il ne s'agit donc pas d'une simple collecte de seconde main, il reste que nous n'avons là qu'une photographie d'un instant précis, limitée à des thèmes réduits, essentiellement démographiques, sociaux, professionnels et à ceux portant sur l'habitat. Cependant cette vision a l'avantage d'être quasi exhaustive, puisque appliquée à tous les individus, ce qui compensé pour partie à nos yeux les inconvénients d'une telle approche. Il est bien sûr que l'on ne pourra pas refaire une telle étude.

En outre, les renseignements recueillis, qui dépassent d'ailleurs ceux qu'a pu exploiter l'INSEE, sont d'une grande précision et disponibles à toutes les échelles désirées. Il est aussi possible de retourner à cette base de données à volonté, par exemple pour mettre sur pied des procédures d'enquête fines et "cibler" les populations à interroger. La présentation de ces matériaux que l'on a faite résulte d'une exploitation statistique classique : elle se présente sous la forme de tableaux (tris à plat, croisements) dont la seule ambition est de rendre lisible l'information.

Cependant il est bien clair dans notre esprit que cette démarche préalable ne peut être adoptée pour l'analyse du changement. Elle n'est là que pour permettre la mise en place d'autres procédures mieux adaptées aux problèmes d'évolution. On pense ici aux interviews, enquêtes sur échantillons, recensements sur de petites populations, etc... qui apparaissent à présent comme nécessaires.

SECTION 3 - DEFINITION DE L'OBJET DE L'ETUDE SUR CROIX-LUIZET :
CHANGEMENT DE L'ESPACE, CHANGEMENT SOCIAL ET
CHANGEMENT DES PRATIQUES SOCIALES DE L'ESPACE

Dans le quartier de Croix-Luizet, le bouleversement de l'affectation du sol et la production massive de nouveaux espaces constituent la partie la plus visible du changement social. Cette vue des choses est renforcée par le fait qu'on aborde ici une étude "locale" à travers laquelle on ne saisit d'abord que les effets localisés de processus plus généraux. Mais il s'agit plutôt en l'espèce du changement de la socialisation de l'espace et non du changement social "stricto sensu", même si ce phénomène paraît jouer un rôle prépondérant dans ce dernier. Aussi bien faut-il concevoir beaucoup plus largement le champ du changement social dans le quartier étudié. Il semble repérable selon trois formes différentes :

- à partir de l'évolution de la socialisation des espaces qu'ils soient anciens ou nouvellement produits,
- à partir de l'observation des groupes ou des individus selon qu'ils demeurent en place ou se renouvellent,
- à partir de l'évolution des pratiques sociales des populations anciennes ou nouvelles.

Il ne nous semble cependant ni possible, ni souhaitable de traiter de ces trois sujets, d'ailleurs étroitement complémentaires, selon tous les thèmes énoncés dans le programme de recherche de l'A. T. P. Plutôt que d'embrasser tout le "social" tous azimuts, il nous paraît préférable d'aborder ces différents thèmes en les rapportant à l'un d'entre eux considéré comme prioritaire. Compte tenu de la spécificité de Croix-Luizet, nous nous proposons de privilégier l'analyse du changement des pratiques sociales se rapportant à l'espace; mais cela signifie aussi que l'on prend en compte l'évolution de toutes les composantes des rapports sociaux (travail, famille, loisirs, éducation...), puisque les pratiques des espaces résidentiels privés ou collectifs s'articulent à l'ensemble des pratiques et des rapports sociaux.

Ainsi si l'on traite de la vie associative, il est possible de s'intéresser plus particulièrement aux associations concernées par les pro-

blèmes d'aménagement ou d'environnement qui se sont beaucoup développées récemment. Il en va de même pour le rôle des institutions, des médias, etc. . . , ce qui permet de couvrir l'ensemble du champ social. Toutefois dans notre projet, il nous semble plus honnête d'aborder le thème du changement des pratiques sociales de l'espace par un petit nombre d'entrées prioritaires, c'est-à-dire plus spécialement pertinentes, afin de gagner en précision et de ne pas se disperser, tout au moins au début de l'étude. C'est ce qui sera proposé plus loin.

SECTION 4 - PROBLEMATIQUE DU CHANGEMENT SOCIAL ET CULTUREL A CROIX-LUIZET

1 - Le statut de l'espace dans l'analyse proposée

Par espace on n'entend pas seulement ici le sol dans ses caractéristiques physiques, naturelles, topologiques, mais des espaces déjà affectés, produits, reproduits, à usages socialement et économiquement déterminés. L'espace est ainsi défini à la fois par ses aspects morphologiques et en tant que rapport social. Cependant son rôle effectif dans le fonctionnement des rapports sociaux ou des relations sociales pourrait paraître ambigu. Reconnaître son importance signifie-t-il qu'on en fait un facteur déterminant du changement social ? L'apparition d'une production immobilière massive peut-elle modifier les comportements sociaux des nouveaux et des anciens résidents ?

Notre position est que les espaces doivent être vus comme des éléments fondamentaux de l'établissement des rapports sociaux et de la vie sociale. Mais afin de ne pas tomber dans le piège de l'écologisme social, il faut rappeler tout de suite que ces derniers sont d'abord déterminés socialement par la place des différents groupes sociaux dans la structure du mode de production. Ainsi on ne propose pas de traiter de l'espace socialisé comme d'un objet autonome; on se refuse aussi à le considérer comme une simple projection de l'évolution sociale, lieu d'inscription ou enjeu des rapports sociaux.

2 - Les aspects du changement social et culturel à travers les "pratiques spatiales"

La période comprise entre 1920 et 1940 (et qui se prolonge jusqu'en 1950) peut servir de référence au changement actuel; elle est en

effet très particulière si l'on se place du point de vue des pratiques sociales et tout spécialement de celles qui touchent à l'aménagement de l'espace du quartier. De plus elle perdure jusqu'à nos jours dans de nombreux secteurs de Croix-Luizet.

Alors que le quartier était entièrement dominé par l'industrie, y compris dans tous les domaines de la reproduction sociale, jusqu'en 1920, cette période de l'entre-deux-guerres voit la sphère du hors travail gagner en importance et en autonomie, de sorte que se développent des pratiques sociales nouvelles. C'est dans ce contexte que la vague pavillonnaire se répand dans tout le quartier, soit en lotissements compacts soit en comblant les vides de l'ancien tissu urbain demeuré assez lâche. Certes des immeubles collectifs s'édifient encore, mais le mythe du "quartier" se renforce autour du modèle pavillonnaire dominant. C'est l'époque où le jardin et le foyer sont proposés et s'imposent comme idéal à toutes les catégories ouvrières ou employées, renouant sans doute avec des origines rurales peu anciennes. Aux concentrations en cités ou immeubles ouvriers autour des usines se substitue l'idéal du logement comme cellule familiale restreinte, du repli sur le privé et de l'abandon d'une partie de la vie sociale traditionnelle qui se déroulait en public, sur les places, dans les rues, etc... Certes celle-ci subsiste en maints endroits du quartier mais la tendance dominante est bien à l'individualisme, au chacun chez soi, à la tranquillité du foyer; ainsi dans les lotissements, les places, les bistrotts, jeux de boules, les commerces ne figurent plus. C'est peut-être à travers les nouvelles formes de l'espace résidentiel, considérablement appauvri et caricaturé que l'on décèle le plus clairement l'avènement de pratiques sociales nouvelles.

Cette évolution nous paraît s'inscrire dans un courant social et idéologique typique de cette période. Mais elle est aussi significative des transformations des rapports sociaux et de la place qu'y prennent alors certaines catégories sociales (celles des employés et des ouvriers qualifiés). Croix-Luizet acquiert alors une certaine spécificité faite d'une composition sociale et architecturale homogène ainsi que des pratiques sociales qui s'y développent. De là l'impression de se sentir à l'aise dans le quartier ou chez soi, c'est-à-dire semblable à ceux qui nous entourent. Cela peut aussi être vu comme le début d'une marginalisation d'ailleurs désirée comme un refuge, par rapport au Centre de Lyon ou de Villeurbanne qui connaissent d'importantes mutations.

* La situation actuelle se caractérise par la remise en cause de cet "ordre". Elle s'opère spectaculairement par la production massive "d'espaces marchandises" des grosses opérations immobilières ou par les projets de restructuration du quartier.

Que signifie la fin de la tranquillité du quartier ?

On fera l'hypothèse qu'il s'agit en fait d'une révision de la place du quartier, en tant qu'espace approprié par certaines catégories sociales ou activités, dans la nouvelle division économique et sociale de l'espace lyonnais. La rénovation immobilière au détriment des usines, des jardins ou des immeubles vétustes, compte tenu de l'apparition des différentes rentes foncières, procède de ce mécanisme. Cette réinsertion du quartier dans les nouveaux rapports marchands signifie à terme une remise en cause globale de l'usage social des espaces.

Les exigences des différents producteurs de l'espace qu'il s'agisse des aménageurs publics ou des promoteurs privés visent, dans leur souci d'intervenir sur l'espace, à mettre le quartier en conformité avec l'usage tel qu'il est défini par l'état des nouveaux rapports sociaux. De là l'importance des conflits ou des problèmes de gestion de l'espace (POS, voie express, programmation des équipements) et des réactions des populations en place. Leur résistance au changement, la défense de la tranquillité chez soi paraît signifier qu'à travers l'ordre spatial, c'est la place telle qu'elle était définie dans les anciens rapports sociaux que l'on veut préserver. Si l'évolution qu'on a relevée porte à la fois sur les modifications intervenues dans la sociabilisation des espaces et dans les pratiques sociales qui y prennent place, les deux aspects sont semble-t-il fortement liés. En tous cas ce thème nous paraît constituer une façon pertinente d'aborder le changement social et culturel, dès lors qu'on se propose de l'étudier dans un cadre spatial déterminé, doté de caractéristiques "contextuelles" précises.

Sur ce point on remarque que la matérialité du quartier recèle tout un ensemble d'attributs, de signes, qui sont à même de renseigner sur le contenu ou les formes sociales et cela à plusieurs niveaux :

- à partir de l'analyse des espaces domestiques des logements, qui révèle les caractères et les comportements particuliers

des familles ou des individus, ainsi que leur positionnement vis-à-vis des groupes sociaux,

- à partir de l'examen des types d'espaces sociaux, qu'ils soient publics ou privés, dont la fréquentation, l'appropriation sont significatives des rapports sociaux existant localement.

Cependant si les pratiques "spatiales" paraissent constituer des "entrées" intéressantes pour la connaissance de l'ensemble de la sociabilité, force est bien de constater qu'elles ne procurent pas un moyen d'appréciation simple de cette même sociabilité (l'inverse serait d'ailleurs surprenant et pour tout dire inquiétant). On chercherait en vain à établir des normes, ou simplement une logique aux différents comportements, à l'existence ou à l'absence de relations sociales, etc...

Ainsi l'attachement affectif du couple de retraités installé depuis toujours dans son modeste pavillon, diffère profondément de l'attitude du cadre supérieur qui transite dans le quartier, dans un logement de standing; pourtant tous les deux ont ceci en commun qu'ils ne participent pas aux activités ou aux réseaux sociaux du quartier. Inversement on peut être très attaché à sa maison ou pas du tout à son H. L. M. et militer dans le comité de défense du quartier. Il nous semble que les pratiques spatiales, qu'elles prennent des aspects très individualisés ou au contraire très socialisés, qu'elles se replient sur le groupe familial ou qu'elles se développent en dehors de lui, représentent les multiples facettes d'un unique procès de socialisation des individus, les différences de comportement constatées ne tiennent parfois qu'à la position relative occupée par ceux-ci ou par les groupes sociaux soit dans le cycle de vie, soit dans les rapports sociaux, soit dans un espace socialisé de façon déterminée.

3 - La nature du changement social et culturel

Le fait d'aborder l'étude du changement à partir de situations locales comporte un risque évident : elle incite à autonomiser le fonctionnement des rapports sociaux ou plus particulièrement les processus de consommation et de reproduction sociale de leurs déterminants globaux. Elle sert de base à la production d'une idéologie écologico-localiste basée sur le postulat de liaison directe et directement déterminante entre formes

écologiques et rapports sociaux (1). Sur ce point nous pensons que s'il y a un quelconque changement dans les pratiques sociales et culturelles, celui-ci dénote forcément une modification des rapports sociaux, surtout si l'on se place sur un temps long. Par voie de conséquence les hypothèses sur la nature et les mécanismes du changement social doivent d'abord s'appliquer à la production et à l'évolution de ces rapports sociaux.

Si l'on choisit cette perspective, il n'est pas possible dès lors de traiter du changement social en soi, qu'il s'agisse des pratiques et des relations sociales ou de la socialisation de l'espace, comme d'une notion ou d'une réalité autonomisée. De même il n'est pas possible de raisonner en termes de stratégie des groupes ou des individus comme le font certains auteurs (2), comme si les décisions des acteurs ou des groupes pouvaient être considérées en dehors des rapports qui les surdéterminent; de plus une telle présentation du changement fait penser au raisonnement marginaliste, dans lequel les acteurs choisiraient librement, et maximiseraient leur satisfaction sociale selon les possibilités de choix existantes.

L'approche qui consiste à énoncer les variables individuelles ou contextuelles susceptibles de déterminer le changement (classe sociale, mobilité sociale, type de travail, cycle de vie, hétérogénéité sociale, etc...) ne nous paraît pas non plus convenir en raison de l'autonomisation qu'elle implique, puisque ces variables sont considérées séparément, et en dehors des mécanismes qui les produisent. On retrouve là les insuffisances des démarches fonctionnalistes.

En revanche le texte de O. Benoit Guilbot (3) nous paraît poser correctement le problème du changement social lorsqu'il introduit la notion de statut social relatif. Le changement est en effet repérable à travers la place occupée par les individus et les groupes relativement aux au-

(1) GODARD F. "Aspects de la problématique localiste des besoins"
L'objet local colloque dirigé par L. Sfez U.G.E. collection 10/18
 1977, p. 325.

(2) voir O. BENOIT GUILBOT : La stratégie du statut social in texte ronéoté pour l'A. T. P. du 15.2.78.

(3) idem.

tres qui composent la société locale. Les pratiques et les comportements sociaux sont à rapporter à la place de chacun d'entre eux dans l'évolution de la hiérarchie des rapports sociaux (possibilité de maintien / d'intégration / d'exclusion / d'amélioration / de détérioration / de domination, etc. . .). Les problèmes du logement, des équipements, du cadre de vie, des associations, des relations sociales, de l'animation, des enjeux divers, n'ont de sens que par rapport à cette situation. Le changement est surtout ressenti par ceux dont le statut social est menacé, qui dès lors le subissent ou s'y opposent ou par ceux qui en ont besoin ou le souhaitent, car ils en bénéficient. Ce que l'on connaît des comités de défense et d'animation de Croix-Luizet confirme cette appréciation : le clivage ne passe pas seulement entre les anciens et les nouveaux résidents, mais par les différences de statut social. Alors que les ouvriers, les artisans ou les personnes âgées réclament de ne rien changer, les couches moyennes se partagent entre deux attitudes : soit elles s'accommodent du changement qui ne peut que conforter leur position sociale, car elles dirigent les associations ou les groupements dont la fonction consiste à assumer le changement; soit elles désirent maintenir le statu quo afin de préserver à la fois leur position dominante et leurs conceptions idéologiques "libérales".

4 - Hypothèses sur les déterminants et les modalités du changement social et culturel analysé à partir de ses implications spatiales

On proposera ici différentes hypothèses ou voies d'approche du changement, en les considérant comme complémentaires plutôt qu'opposées, dans un premier temps, avant de les affronter à la réalité sociale du quartier.

4.1. Détermination et autonomisation des pratiques sociales et spatiales

La première proposition que l'on fera est que l'évolution des conditions de travail et des rapports sociaux de production a des effets directs sur l'état des relations et des pratiques sociales, culturelles, spatiales. Plus précisément la place dans le procès de production, la qualification, le statut hiérarchique, le temps de travail ont de l'avis de tous les auteurs une incidence déterminante sur le statut et le comportement des individus dans la sphère du hors travail. Cependant on ne saurait se contenter de cette affirmation très générale, même si elle est essentielle;

on est donc conduit à distinguer pour plus de clarté les déterminants (le pourquoi) et les processus (le comment) du changement social, sans les dissocier. Préciser les processus, c'est expliciter les déterminations et les vérifier; repérer les déterminants cela doit permettre d'identifier correctement les processus du changement.

Une des manifestations les plus évidentes du changement est l'autonomisation des pratiques sociales et spatiales, vis-à-vis des conditions de travail. Cette constatation est particulièrement vraie dans un quartier marqué par la dissociation assez récente des lieux de travail et ceux consacrés à la reproduction sociale, ainsi que par de profondes mutations des activités productives locales - Cette délocalisation géographique tend à présenter les espaces de reproduction sociale comme des entités séparées, autonomisées, comme supports de pratiques sociales isolées du reste de la vie sociale; de cette façon ces dernières tendraient à s'organiser selon une logique particulière substituant à la réalité des rapports sociaux de production, la logique de nouveaux rapports sociaux dits "de consommation". Le logement, les espaces sociaux seraient le lieu privilégié du développement de ces pratiques et de l'idéologie correspondantes, permettant l'instauration d'une nouvelle différenciation sociale (1).

Identifier les processus d'autonomisation revient à préciser le fonctionnement de ces nouveaux rapports sociaux : comment les individus cherchent-ils à s'y situer socialement face à un système fondé sur des objets, des signes, des relations nouveaux ? Pour répondre on est nécessairement renvoyé au statut social tel qu'il est défini par les conditions de travail, pour préciser la signification et les limites de cette autonomie. Les nouvelles pratiques autonomisées peuvent être vues en effet comme une recherche de compensations ou de requalification sociale vis-à-vis de la place dans les rapports de production. Les pratiques résidentielles ou celles que l'on peut observer dans le travail, ne sont-elles pas de fait différentes selon le statut social et le rapport au travail des individus ?

Leur plus ou moins forte autonomie ou diversification ne sont-elles pas justement déterminées par ce même rapport ? N'y aurait-il pas une propension plus marquée à s'abstraire de la réalité des rapports sociaux

(1) ION J. Production et pratiques sociales de l'espace du logement
 CRESAL - 1975.

pour ceux qui acceptent mal la position sociale qui est la leur ou pour ceux qui la sentent menacée ? Inversement les rapports sociaux de consommation sont-ils vraiment différents lorsqu'ils contribuent à traduire en termes lisibles les statuts professionnels, en amplifiant les différenciations ?

Sur ce point on est donc amené à étudier deux aspects fondamentaux du changement, à savoir :

- l'articulation déterminante entre "statut professionnel" et statut social, selon les diverses modalités qu'elle prend.
- les processus qui concrétisent et permettent de réaliser les différentes formes d'articulation. Leur analyse est aussi essentielle, car on ne saurait se contenter de réduire le changement des rapports sociaux à celui des conditions de production, sans montrer l'autonomie et la diversité réelles de leurs conditions d'effectuation.

4.2. Le rôle de la production des espaces dans le quartier comme élément et/ou indicateur du changement social

On se propose d'examiner le rôle des espaces nouveaux mais aussi anciens dans le changement social pour un quartier où le cadre immobilier connaît et a connu de nombreuses modifications. Par là, on met l'accent davantage sur les processus du changement que sur les déterminants. Que l'espace et les espaces soient des indicateurs privilégiés pour permettre le positionnement spatial et donc social des individus dans leur statut social est une évidence.

On peut le constater en premier lieu sur le plan de la simple localisation des logements dans l'ensemble de la division économique et sociale de l'espace, qui matérialise la hiérarchie des rapports sociaux. Le processus fonctionne à la fois selon le positionnement relatif des groupes les uns par rapport aux autres (proximité sociale/proximité spatiale) et selon la distance aux espaces attractifs et recherchés (centre ville lieu de prestige, équipements divers, accès aux transports, aux espaces verts, éloignement par rapport aux espaces dévalorisés socialement, etc. . .)

On peut ainsi insister sur la logique des signes, comme le font certains auteurs (1), qui à partir des caractéristiques morphologiques des immeubles ou d'autres espaces, permet d'étalonner les différences dans le statut social à partir des différences morphologiques significatives (2). C'est aussi cette démarche que l'on trouve dans les textes de O. Guilbot (3).

Ainsi peut-on procéder à l'étude des réactions des différents groupes sociaux dans notre quartier de Croix-Luizet en montrant qu'à travers le refus ou l'adhésion aux modifications apportées au cadre physique du quartier, et à leur statut dans le nouvel ordre spatial, c'est bien selon leur statut social que ces groupes se situent. La participation aux comités de défense, ou au contraire aux associations, parties prenantes pour la discussion du POS, l'intérêt porté à l'animation ou aux associations de quartier ou la valorisation du couple logement-famille, en un mot, les formes de sociabilité sont déterminées par le statut social de chacun relativement à la structure sociale hiérarchisée locale.

L'apparition massive d'espaces marchandises sous la forme de grands ensembles immobiliers de standing supérieur à ce qui existe dans le quartier, serait ainsi à même d'amorcer un important changement du contenu et des pratiques sociales.

En bouleversant le système des signes, en proposant de nouveaux biens de consommation dont la seule apparition dévalorise les plus anciens et les usages qui s'y attachaient, cette production entraîne la révision des statuts résidentiels et sociaux des anciens habitants du quartier. Si certains sont capables d'accéder aux nouveaux espaces résidentiels, ceux qui ne le font pas ou ne peuvent pas le faire voient leur place dans la hiérarchie spatiale et donc sociale se dévaloriser. De fait ce mécanisme n'est pas différent de ce qu'il est pour d'autres biens de consommation (voiture, loisirs, résidences secondaires, etc...) qui jouent le même rôle.

(1) voir en particulier les études de J. BAUDRILLARD en particulier Le système des objets Gallimard - 1968.

(2) ION J. 1975 déjà cité et CRESAL : Le fonctionnement de la mobilité résidentielle intra-urbaine (1974).

(3) O. GUILBOT, 1978 déjà cité.

Il est vrai qu'un tel processus prend une importance particulière lorsqu'on raisonne à un niveau local réduit, particulièrement dans un quartier dont on a montré la relative stabilité et homogénéité sociale, encore fortement articulée jusqu'à ce jour aux rapports sociaux de production locaux. On comprend que l'irruption d'une production immobilière massive peut y revêtir un aspect de traumatisme (d'autant qu'elle désorganise en partie les structures de production par l'achat des terrains industriels). On peut donc considérer qu'il y a là un des "moteurs" essentiels du changement social, mais cette vision souffre peut-être de n'être que locale et de ne pas voir que les nouvelles pratiques sociales qui s'imposent dans le quartier ont été d'abord socialement produites, sans doute ailleurs. La production de biens immobiliers peut donner l'illusion qu'elle induit le changement social; mais une branche économique n'a jamais produit que des marchandises et non une hiérarchie des statuts sociaux, pas plus que les pratiques sociales.

En revanche il est nécessaire de préciser le rôle idéologique des biens ou des équipements produits localement; ces derniers n'ont-ils pas un rôle en retour sur les rapports sociaux (de production et de consommation ?) Certains auteurs ont ainsi montré le rôle particulier joué par la production des équipements, en particulier au niveau local. C'est le cas de Marc Guillaume (1) qui pense qu'il ne se réduit pas seulement à l'atténuation ou à la gestion des contradictions du mode de production capitaliste, soit dans la sphère de production, soit dans celle de la reproduction sociale. Il leur reconnaît un rôle spécifique dans la reproduction des rapports sociaux et une certaine propension à l'auto-développement et à l'auto-production des loisirs. Si les équipements ne déterminent pas les rapports sociaux, ils leur donnent forme, les hiérarchisent ou les codifient, en assignant aux individus des rôles sociaux qui fondent la reproduction de ces mêmes rapports, à travers diverses médiations idéologiques.

Ainsi le rôle dévolu à la production de biens nouveaux, à usage privé ou collectif, mérite d'être précisé face à l'évolution des rapports sociaux locaux, sans verser dans l'écologisme local.

(1) GUILLAUME Marc: "Les équipements collectifs, source et mise en scène du pouvoir" in L'objet local - colloque dirigé par L. Sfez - U.G.E. coll. 10/18.

4.3. Nouvelles formes spatiales, nouvelles formes de sociabilité ?

Il s'agit là encore d'un point essentiel : les nouvelles formes spatiales qui se développent dans le quartier (résidences, équipements...) sont-elles significatives de l'instauration de nouvelles formes de sociabilité et lesquelles ? Peut-on considérer les premières comme l'expression ou le reflet du changement des secondes ? Faut-il aller plus loin et leur accorder une efficacité spécifique sur l'évolution des pratiques et des formes sociales ? Il est possible d'avancer quelques idées sur ce point, à partir de l'évolution des rôles respectifs dévolus à la cellule logement/famille d'une part et aux procès de socialisation collectifs d'autre part (1).

Il semble que dans la sociabilité traditionnelle d'un quartier ouvrier comme l'était Croix-Luizet, les différentes instances et les différents lieux de socialisation étaient assez précisément délimités (sous réserve de vérification plus poussée). Au rôle de l'usine ou de l'atelier où les rapports sociaux de production déterminaient étroitement des pratiques très spécifiées s'opposait celui du logement, cellule domestique, privée et généralement conjugale, surtout après l'essor pavillonnaire de l'entre-deux-guerres. Ce couple logement/famille jouait un rôle particulier dans le procès de socialisation et d'intégration des individus, constituant à lui seul un équipement doté de ses propres règles de fonctionnement, de son idéologie, etc...

L'autre pôle de la reproduction était constitué des équipements ou institutions "publics" (écoles, patronages, clubs, cafés, commerces, etc...) assurant l'articulation entre les différentes formes de sociabilité, celles de la famille et celles du monde du travail. De fait cette répartition des rôles n'avait rien de rigide; ces divers procès de socialisation étaient largement redondants et dominés par une même logique et une même idéologie. O. Guilbot fait justement remarquer (1) que les sociétés

(1) Il ne s'agit pas à travers cette distinction d'opposer ces deux termes, mais plutôt de préciser l'évolution de leur articulation.

(2) O. Guilbot, texte pour l'A. T. P. 1978.

ouvrières se caractérisent par un faible développement des formes de sociabilité formelles, institutionnelles dont la population n'avait que faire. La sociabilité s'y manifeste au contraire par le développement des relations inter-personnelles, informelles, ou celles de la parentèle. Les rares associations déclarées concernent les loisirs. La solidarité est à la fois la valeur et la forme de sociabilité la plus répandue. On a déjà relevé, pour notre part, que le quartier de Croix-Luizet tel qu'il existait avant 1950 était peu riche en équipements, lieux publics ou sociaux, particulièrement dans les lotissements. En fait les structures sociales institutionnelles étaient rares, cela laisse supposer que leur rôle n'était pas considérable dans la reproduction des rapports sociaux de l'époque.

A présent l'évolution des rapports sociaux locaux ne peut se réduire à leur reproduction à l'identique; l'apparition d'une certaine hétérogénéité sociale résulte de l'instauration de nouveaux rapports sociaux et donc de nouvelles formes de sociabilité et de pratiques conformes à la diversité des statuts sociaux. C'est aussi là qu'apparaît la nécessité de nouvelles formes de socialisation, permettant l'adaptation et l'intégration aux nouveaux rapports sociaux, en particulier par le biais des pratiques qui se développent dans le hors travail, en particulier à partir des nouvelles formes de consommation.

Un des aspects essentiels du changement social est peut-être constitué par cette nécessité de l'intervention accrue des institutions et des équipements sociaux pour permettre ces adaptations et résoudre les contradictions qui surgissent entre les différents groupes sociaux. La planification urbaine, à travers les POS, en constitue une bonne illustration. Parallèlement se développe le besoin d'institutionnaliser la sociabilité jusqu'ici informelle, et d'accorder aux démarches ou aux comportements collectifs (et donc collectivisés et normés) une importance accrue. Ainsi le pôle majeur de la socialisation tend-il à se déplacer vers la gestion des rapports et des pratiques sociaux, au détriment des pôles du travail et surtout de la cellule famille/logement. De cette façon, les institutions, associations ou équipements sociaux n'auraient pas pour seul rôle de répondre à une "demande" fonctionnelle précise. Dans une société en voie de destructuration, ils viseraient à produire pour chaque sujet le rôle social qui doit être le sien, dans un système hiérarchisé, codé et normé. Dans cette perspective l'apparition des institutions diverses, des équipements, ne vise pas essentiellement à répondre à des demandes ou à résoudre des dysfonctionnements : les demandes sont induites et largement produites

par les promoteurs des équipements ou des institutions, dont elles ne font souvent que reproduire les normes. Ainsi compris le développement des formes nouvelles de sociabilité institutionnelles tendrait à la mise à jour ordonnée des rôles sociaux en adéquation avec la reproduction des nouveaux rapports sociaux, et en complémentarité avec les processus de socialisation de la cellule familiale. Dans le même temps, cette dernière perd peu à peu son caractère privé et fermé, et devient à son tour lieu d'intervention sociale, où se prolonge le rôle des équipements visant à l'adaptation sociale des individus. Si la division entre logements et équipements s'estompe peu à peu c'est que la place et le temps accrus, dévolus au logement dans la valorisation du hors travail, comportent une contrepartie : les interventions des différentes institutions ou agents sociaux, des média sont de plus en plus nombreuses sur le logement pour modifier sa conception, son usage et partant l'ensemble des pratiques familiales.

Ainsi en est-il des nouveaux ensembles immobiliers fondés sur la copropriété ou la multipropriété, sur la distinction d'espaces intermédiaires collectifs mais privés, sur l'intégration d'équipements réservés aux seuls résidents, etc. . . Il y a lieu de s'interroger sur la nature de cette évolution : la valorisation de l'objet-logement ne dissimule-t-elle pas, contrairement à ce que l'on pourrait croire, une remise en cause de la cellule familiale comme élément déterminant de la socialisation des sujets ? Loin d'être contradictoire avec le développement de la prise en charge par les réseaux ou les équipements sociaux, n'en constitue-t-elle pas un prolongement complémentaire ?

A partir de ce que l'on constate à Croix-Luizet, au vu de la diversité sociale du quartier, on suppose qu'il y a eu sur ce point de très importants changements.

Marc BONNEVILLE

CENTRE PIERRE LÉON
MAISON FRONCE-ALPES DES SCIENCES DE L'HOMME
 (M. R. A. S. H.)
 14, Av. Berthelot - 69363 LYON Cedex 07
 Tél. 72.72.64.01